AVIS DE MARCHÉ RECTIFICATIF

DIRECTIVE 2014/24/UE

LE PRESENT AVIS CONSTITUE UN APPEL A LA CONCURRENCE

CONCEPTION-REALISATION AVEC NEGOCIATION

PHASE CANDIDATURE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Numéro national d'identification : 56288129200022
MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT
44 avenue Gallieni,
10300, Sainte Savine,
Courriel : nbennacer@mon-logis.fr
Code NUTS : FR212

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.marches-securises.fr
Adresse du profil acheteur : http://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe : **non**

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Adresse internet : http://www.marches-securises.fr

Les candidatures doivent être envoyées :

- Par voie électronique uniquement à l'adresse : http://www.marches-securises.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : bailleur social

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé :

Marché public de Conception-Réalisation pour l'opération de réhabilitation de 684 logements répartie sur trois sites, Saint Julien Les Villas / Troyes / La Chapelle-Saint-Luc.

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

Descripteur principal : 45210000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Les 684 logements sont répartis en trois sites avec la répartition suivante :

- Villas Mon Logis à Saint Julien les Villas : 4 bâtiments divisés en 13 entrées pour un total de 184 logements et 16 garages.
- Rue Gustave MASSON à Troyes : 3 bâtiments divisés en 9 entrées pour un total de 140 logements.
- Voltaire - Mermoz à La Chapelle-Saint-Luc : 14 bâtiments pour un total de 360 logements et 18 garages.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 39 800 000€ HT.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot nº : unique

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

Code CPV principal : 45210000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR212

Lieu principal d'exécution : Saint Julien Les Villas / Troyes / La Chapelle-Saint-Luc.

II.2.4) Description des prestations : réhabilitation de 684 logements répartie sur trois sites, Saint Julien Les Villas / Troyes / La Chapelle-Saint-Luc.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 43

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : **non**

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Les critères de sélection des candidats sont renseignés dans règlement de la consultation mis à disposition des candidats gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur.

II.2.10) Variantes

Le pouvoir adjudicateur n’exige pas de variante.

Les variantes à l’initiative des soumissionnaires sont autorisées et non limitées en nombre.

II.2.11) Information sur les PSE

SANS PSE.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d’imposer une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (Cf. règlement de consultation).

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

Sans objet.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) Informations sur les marchés réservés : sans objet

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession : Cf documents de la consultation

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Cf documents de la consultation

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

CONCEPTION-REALISATION EN PROCEDURE AVEC NEGOCIATION conformément aux articles L.2124-3 et R.2161-12 à R.2161-23 du code de la commande publique

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : **oui**

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : sans objet

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 23 août 2024 - 12 : 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des candidatures : ouverture en jury le 28/08/2024

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats téléchargeront le règlement de la consultation spécifique à la phase candidature sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : http://www.marches-securises.fr .
Pour télécharger les documents, il est conseillé aux soumissionnaires de s'identifier sur le site et notamment d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin que puissent leur être communiquées notamment les modifications et les précisions éventuelles apportées par le pouvoir adjudicateur au règlement de la consultation. Les candidats admis remettront une offre constituée notamment d'un avant-projet sommaire et de la définition des performances techniques de l'ouvrage. Tout candidat admis à remettre une offre, ayant remis une offre recevable et l'attributaire à l'issue de la procédure se verra attribuer une prime de 50 000 € HT. Le jury se réserve la possibilité de proposer de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations seraient jugées incomplètes ou non conformes au programme. Pour les prestations irrégulières, la réduction ne pourra être supérieure à 50% du montant de la prime. Pour les prestations inappropriées, la prime pourra être supprimée. La rémunération de l'attributaire inclut la prime visée ci-dessus.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
2 Quai Eugène Perrier
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03.26.66.86.87
Fax : 03 26 21 01 87
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat n° 358994 du 04/11/2014, Département du Tarn et Garonne.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 08/08/2024